

CHALLENGE TAILLEFER

M9 - M11 - M13 - M17

Et H2032 M15

FLEURET Dames et Hommes

Individuel





Quand?

Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2023

Engagements : sur le site de la FFE au plus tard le jeudi 23 novembre 2023 - 23h59

Où?

Cercle d'escrime Salle Taillefer Angoulême

Halle des sports à Ma Campagne 41 rue de la Croix Lanauve 16000 ANGOULÊME

Horaires

Samedi 25 novembre 2023

Fleuret M13 – Dames et Hommes: Appel 13h30 – Scratch 14h00 – Début 14h30

Droits d'inscription : 10€ par tireurArbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Fleuret M17 – Dames et Hommes: Appel 13h30 – Scratch 14h00 – Début 14h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage: 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Dimanche 26 novembre 2023

Fleuret M15 – Dames et Hommes: Appel 9h00 – Scratch 9h15 – Début 9h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage: 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Fleuret M11 – Dames et Hommes: Appel 11h00 – Scratch 11h15 – Début 11h30

Droits d'inscription : 10€ par tireurArbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Fleuret M9 – Dames et Hommes: Appel 11h00 – Scratch 11h15 – Début 11h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage: 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur. Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.











Matériel: Application des normes FFE en vigueur

Restauration: Un stand de restauration sera ouvert sur place durant toute la durée de la compétition. **Directoire technique**: Le directoire technique sera composé sur place et pourra être amené à prendre toutes les décisions en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Résultats: Les résultats seront transmis à la FFE et seront publiés sur Internet. L'inscription à la compétition vaut acceptation de la diffusion.

Responsabilité: Les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité (article 15 du Règlement International). Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol. Contact : salle-d-armes-taillefer@orange.fr

ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Quelques suggestions.



Greet hôtel Angoulême 114 Rue de Royan, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente•

Téléphone : 05 45 69 78 95 Tarifs : entre 43€ et 54€ à 4,5Km de la salle d'armes



Hôtel Première Classe Angoulême La Couronne La Croisade, Rte de Saint-Michel, 16400 La Couronne

Téléphone : 05 45 61 89 44 Tarifs : entre 53€ et 54€ A 5Km de la salle d'armes



Hôtel ibis budget Angoulême centre 179 avenue Gambetta 16000 Angoulême

Téléphone : 08 92 68 31 78 Tarifs : entre 51€ et 82€ à 2,3Km de la salle d'armes



Appart'City Angoulême centre 70 Av. de Cognac, 16000 Angoulême

Téléphone : 05 45 93 07 30 Tarifs : entre 67€ et 99€ A 2,7Km de la salle d'armes

Informations Cercle d'Escrime Salle Taillefer Angoulême (CESTA)

Maître D'armes : Cyrille CAILLOUX Tél Maitre d'armes : 06 64 85 70 17

Mail: caillouxcyr@gmail.com

Président : David DEREURE Tél président : 06 43 00 46 82 Mail : <u>daviddereure@hotmail.fr</u>



Présence d'un stand Planète Escrime sur les deux jours

Cyrille CAILLOUX: 06 64 85 70 17 / messagerie: cyrille.cailloux@planete escrime.com



















CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

- 1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
- 2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
- 3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
- 4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
- 5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
- 6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
- 7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
- 8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

- 1. Se conformer aux règles de la FFE
- 2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
- 3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
- 4. Etre loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
- 5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
- 6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

- 1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
- 2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
- 3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
- 4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
- 5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
- 6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
- 7. Faire du spectacle sportif une fête











